

## CONDITIONS GENERALES DE LOGICIELS SUR SITE

### 1. Champ d'application

1.1. Les présentes Conditions Générales de Logiciels sur Site s'appliquent aux Produits Logiciels autres que ceux hébergés dans le cloud (ci-après les « **Logiciels sur Site** ») livrés par le Fournisseur et acceptés par la personne morale qui commande les Logiciels sur Site (ci-après le « **Client** ») au moyen d'un bon de commande ou de tout document de commande applicable, incorporant par référence les présentes Conditions Générales de Logiciels sur Site (ci-après la « **Commande** ») et l'entité du groupe Acrelec mentionnée sur la Commande (ci-après le « **Fournisseur** »). Les Conditions Générales de Logiciel sur Site prendront effet à compter de l'acceptation écrite de la Commande par le Fournisseur (ci-après la « **Confirmation de Commande** »).

1.2. Le Client utilisera les Produits Logiciels hébergés dans le cloud (ci-après les « **Services Cloud** ») (le cas échéant) conformément aux Conditions Générales des Services Cloud du Fournisseur. Le Fournisseur mettra le Logiciel sur Site à la disposition du Client soit dans le cadre d'une licence concédée pour toute la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle, telle que prévue par les lois et conventions internationales applicables, actuelles ou futures, y compris les éventuelles prorogations qui pourraient être apportées à cette durée (ci-après un « **Programme Perpétuel** »), soit dans le cadre d'une licence à durée déterminée (ci-après un « **Programme à Durée Limitée** »), en fonction du Logiciel sur Site qui fait l'objet de la licence. La Commande précisera si le Logiciel sur

Site est un Programme Perpétuel ou un Programme à Durée Limitée.

1.3. Dans le cadre des présentes Conditions Générales de Logiciels sur Site, on entend par « **Appareil Autorisé** » le matériel, y compris les kiosques, capable d'accéder aux Services Cloud. Sauf définition contraire des présentes, les termes en majuscules ont la signification qui leur est donnée dans les Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** »).

### 2. Droits accordés

2.1. Si des Programmes Perpétuels sont inclus dans la Commande, le Fournisseur concède par les présentes au Client, à compter de la date à laquelle le Fournisseur fournit pour la première fois au Client une copie du Programme Perpétuel, une licence non exclusive, incessible (sauf dans les cas autorisés par les CGV), exempte de redevance et pour toute la durée légale, pour utiliser les Programmes Perpétuels sur l'ensemble du Territoire, uniquement pour les opérations internes liées à l'activité du Client, conformément aux stipulations du présent Contrat.

2.2. Si des Programmes à Durée Limitée sont inclus dans la Commande, le Fournisseur concède par les présentes au Client une licence non-exclusive, incessible (sauf dans les cas autorisés par les CGV), exempte de redevance et limitée pour utiliser les Programmes à Durée Limitée sur les Appareils Autorisés sur lesquels le Fournisseur active ces Programmes à Durée Limitée ou sur le système informatique central qui contrôle les Appareils Autorisés (selon le cas) à partir de la date à laquelle le Programme est activé par le Fournisseur partout sur le Territoire,

uniquement pour les opérations internes liées à l'activité du Client selon les stipulations du présent Contrat et seulement pendant la période où le Client s'est également abonné aux Services Cloud, et pour y connecter les Appareils Autorisés associés.

### 3. Livraison

3.1. Le Fournisseur livrera au Client (et installera sur l'équipement du Client, si les Services d'Installation sont inclus dans la Commande) une copie du Logiciel sur Site par voie électronique sur le Site au plus tard à la date d'exécution indiquée dans les Conditions Particulières, qui sera considérée comme acceptée à la livraison, sauf notification du Client qui s'y oppose dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

### 4. Restrictions

4.1. Sauf autorisation préalable du Fournisseur et en l'absence de stipulation expresse contraire du Contrat (ce, dans les limites de la loi applicable et en l'absence de disposition d'ordre public contraire) le Client s'interdira :

- 4.1.1. d'utiliser, copier, adapter, modifier, corriger des erreurs ou transférer le droit d'utilisation, et d'autoriser l'utilisation, la copie, l'adaptation, la modification ou la correction du Logiciel sur Site, ou : i) de ses spécifications ; et ii) de toute autre documentation qui pourrait être fournie par le Fournisseur au Client, à tout moment (ci-après la « **Documentation du Logiciel sur Site** »), ou toute copie de celle-ci, sauf accord contraire écrit du Fournisseur ;
- 4.1.2. de désassembler, décompiler, faire de la rétro-ingénierie ou créer des œuvres dérivées basées sur tout ou partie du Logiciel sur Site ou de la

Documentation du Logiciel sur Site, ou de tenter d'y procéder ; ou

- 4.1.3. (a) de traduire, localiser, adapter, louer ou prêter tout ou partie du Logiciel sur Site et de la Documentation du Logiciel sur Site ; (b) de revendre, fournir, mettre à disposition ou permettre l'utilisation du Logiciel sur Site (ou des identifiants d'accès associés), en tout ou en partie, par un tiers ; (c) d'utiliser le Logiciel sur Site ou la Documentation du Logiciel sur Site à des fins concurrentes de celles du Fournisseur ; ou (d) d'effectuer ou de s'abstenir d'exécuter tout autre acte, qui entraînerait une appropriation illicite ou une violation des Droits de Propriété Intellectuelle du Fournisseur.

4.2. Le Client s'interdit et interdit à ses utilisateurs d'accéder, de stocker, de distribuer, de transmettre des virus ou tout autre matériel dans le cadre de l'utilisation du Logiciel sur Site :

- 4.2.1. illégal, nuisible, menaçant, diffamatoire, injurieux, contrevenant, harcelant ou offensant d'un point de vue racial ou ethnique ;
- 4.2.2. facilitant les activités illicites ;
- 4.2.3. représentant des images sexuellement explicites ;
- 4.2.4. incitant à la violence ;
- 4.2.5. discriminatoire en raison de l'origine, de l'identité de genre, de la couleur de peau, des convictions religieuses, de l'orientation sexuelle ou d'un handicap ; ou
- 4.2.6. illégal pour quelle que cause que ce soit, ou susceptible de causer des dommages ou des préjudices à toute personne ou à tout bien ;

et le Fournisseur se réserve le droit, sans engager sa responsabilité et sans préjudice de ses autres droits, de résilier la licence du Logiciel sur Site s'il estime raisonnablement que le Client a manqué aux stipulations du présent article.

- 4.3. Le Client devra : (i) empêcher toute utilisation ou accès non autorisé du Logiciel sur Site et/ou de sa Documentation ; (ii) notifier au Fournisseur toute utilisation ou accès non autorisé ; et (iii) prendre toute mesure d'assistance permettant au Fournisseur de remédier à l'utilisation ou l'accès non autorisé.
- 4.4. Le Client devra disposer, à tout moment pendant la durée du présent Contrat, d'un logiciel anti-virus et de sécurité à jour et de politiques et procédures appropriées afin de minimiser le risque de violations de sécurité ou de données lors de l'utilisation du Logiciel sur Site.
- 4.5. Le Client reconnaît qu'il n'est pas autorisé à accéder au code source du Logiciel sur Site et s'interdit de tenter de le reproduire.

## 5. Garantie

- 5.1. Le Fournisseur garantit que pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'installation du Programme Perpétuel ou, en ce qui concerne tout Programme à Durée Limitée, à compter de la date d'activation du Programme à Durée Limitée par le Fournisseur (ci-après la « **Période de Garantie du Logiciel sur Site** »), le Logiciel sur Site sera conforme, dans tous les aspects essentiels, à la Documentation du Logiciel sur Site applicable. Le Client devra promptement informer le Fournisseur par écrit si des erreurs, des défauts ou des vices (ci-après les « **Vices** ») sont révélés au cours de la Période de Garantie du Logiciel sur Site. Dès réception d'une telle notification, le Fournisseur, sous réserve des dispositions du

présent article 5 : (i) réparera le Logiciel sur Site, (ii) remplacera le Logiciel sur Site, ou (iii) résiliera la licence applicable immédiatement au moyen d'une notification écrite adressée au Client et, dès le retour au Fournisseur du Logiciel sur Site concerné et de toutes ses copies, remboursera les frais du Logiciel sur Site concerné payés par le Client avant la résiliation (moins un montant calculé au prorata de l'utilisation du Logiciel sur Site par le Client avant la date de la résiliation).

- 5.2. Cette garantie ne saurait s'appliquer (sans limitation) si le Client : (a) ne fournit pas au Fournisseur toutes les informations qui peuvent être nécessaires pour l'aider à corriger un Vice, y compris un exemple documenté de tout Vice, ou des informations suffisantes pour permettre au Fournisseur de recréer le Vice ; (b) modifie le Logiciel sur Site sans l'autorisation écrite du Fournisseur ; (c) fait une mauvaise utilisation du Logiciel sur Site (ou l'utilise de manière négligente), y compris toute utilisation autre que celle décrite dans la Documentation du Logiciel sur Site ; (d) n'installe pas rapidement les correctifs, les mises à jour ou les versions du Logiciel sur Site mises à disposition par le Fournisseur ; et (e) enfreint le présent Contrat.
- 5.3. Le Fournisseur n'est pas responsable des problèmes liés à la performance, au fonctionnement ou à la sécurité du Logiciel sur Site qui découlent des données du Client, des données de tiers, de Logiciels tiers (y compris les logiciels libres) ou de services fournis par tous tiers autres que ceux autorisés par écrit par le Fournisseur.
- 5.4. AFIN D'ÉVITER TOUTE ÉQUIVOQUE, DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, LES SEULS ET UNIQUES RECOURS DU CLIENT APPLICABLES À TOUT MANQUEMENT AUX GARANTIES DU FOURNISSEUR EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES

DE LOGICIELS SUR SITE SONT LIMITÉS À CEUX PRÉVUS À L'ARTICLE 5. 1. À L'EXCEPTION DE CE QUI EST PRÉVU DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE. LE LOGICIEL SUR SITE EST FOURNI « EN L'ÉTAT » ET AUCUNE GARANTIE N'EST ACCORDEE PAR LE FOURNISSEUR (OU TOUTE AUTRE PERSONNE) SUR LE FAIT QUE LES FONCTIONS CONTENUES DANS LE LOGICIEL SUR SITE RÉPONDENT AUX EXIGENCES OU AUX ATTENTES DU CLIENT OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL SUR SITE SERA ININTERROMPU OU EXEMPT D'ERREUR.

5.5. Le Client est responsable de :

5.5.1. sa sélection adéquate du Logiciel sur Site pour atteindre les résultats escomptés ; et

5.5.2 l'utilisation et les résultats obtenus à partir du Logiciel sur Site (ainsi que l'utilisation de ces résultats par le Client) ;

et le Fournisseur n'encourra aucune responsabilité à cet égard.

## 6. Redevances de Logiciel sur Site

6.1. En contrepartie des droits accordés sur le Logiciel sur Site, le Client accepte de payer au Fournisseur l'ensemble des Redevances spécifié dans la Commande pour le Logiciel sur Site (ci-après les « **Redevances de Logiciel sur Site** »).

6.2. L'ensemble des Redevances de Logiciel sur Site est facturé à la date de la Confirmation de Commande, sauf si les Parties en conviennent autrement.

## 7. Droits de Propriété Intellectuelle

7.1. Les Parties conviennent que tous les Droits de Propriété Intellectuelle relatifs au Logiciel sur Site et à la Documentation du Logiciel sur Site

appartiennent au Fournisseur, que les droits relatifs au Logiciel sur Site sont concédés sous licence (et non vendus) au Client, et que le Client n'a aucun droit sur le Logiciel sur Site ou la Documentation du Logiciel sur Site autre que le droit de les utiliser conformément aux stipulations du présent Contrat. S'agissant de tout Logiciel tiers faisant partie du Logiciel sur Site, le Client se verra accorder les droits autorisés par le concédant tiers de licence du Logiciel tiers.

## 8. Résiliation

8.1. Si le Contrat est résilié par l'une ou l'autre des Parties conformément aux Conditions Générales de Vente, sans préjudice de toute autre stipulation du présent Contrat, le Client :

8.1.1. s'engage à cesser toute utilisation des Programmes à Durée Limitée et de la Documentation du Logiciel sur Site associée à compter de la date de résiliation ;

8.1.2. sera autorisé à continuer d'utiliser les Programmes Perpétuels et la Documentation du Logiciel sur Site associée, sous réserve de l'hypothèse de l'article 8.2 ci-dessous ; et

8.1.3. s'interdit de recevoir des services de maintenance en lien avec le Logiciel sur Site, qu'il s'agisse de Programmes à Durée Limitée ou de Programmes Perpétuels, à compter de la date de résiliation, sauf si les Parties en conviennent autrement.

8.2. En cas de manquement par le Client à une condition essentielle de toute licence de Logiciel sur Site, qu'il s'agisse d'un Programme à Durée Limitée ou d'un Programme Perpétuel, ce manquement sera considéré comme portant atteinte à une obligation essentielle du présent Contrat, et le Fournisseur pourra résilier le Contrat (ou toute partie de celui-ci) conformément aux

Conditions Générales de Vente. Sans préjudice de toute autre stipulation du présent Contrat, le Client devra cesser toute utilisation du Logiciel sur Site et de la Documentation du Logiciel sur Site associée dès la résiliation de cette licence.

## **9. Audit**

9.1. Sur demande écrite du Fournisseur, pas plus d'une fois par an, le Client transmettra au Fournisseur une attestation signée du respect des stipulations du présent Contrat. Le Fournisseur pourra, au maximum une fois par an et à ses propres frais, contrôler l'utilisation du Logiciel sur Site par le Client. Un tel audit s'effectuera dans les locaux du Client pendant ses horaires de travail habituels et ne devra pas déraisonnablement interférer avec les activités commerciales du Client. Si un audit révèle que le Client n'a pas payé toutes les Redevances dues au Fournisseur, le Client devra verser toutes ces Redevances non payées aux tarifs habituels alors en vigueur pour le nombre de licences requis, afin de s'assurer que le Client est de nouveau en conformité.